

# LE CROISIC

Numéro 7



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



**POLICE  
MUNICIPALE**

Dossier

**SECURITE**

## SOMMAIRE

## MÉMOIRES

Le château du Croisic

11

## COURRIER

Lettre au Maire

18

## DROIT DE RÉPONSE

Hôpital local intercommunal de la presqu'île

17

## OPPOSITION

16

## CULTURE

Concerts d'été  
Été 2010

14 - 15

## CULTURE - CONFITURE

Histoires et anecdotes

19

## DOSSIER SÉCURITÉ

Pages 4 - 5



## ÉDITO

La pêche: « Entre volonté et solidarité »

3

## ACTUALITÉS

Office de Tourisme : c'est parti !

6 - 7 - 8 - 9 - 10

## ENVIRONNEMENT

Baccharis et herbes de la pampa

12 - 13

## BULLETIN MUNICIPAL

## Éditeur

OFFSET ÉDITION — REZÉ

## Directrice de la Publication

Michèle Quellard

## Équipe de Pilotage

William Nocus

Mickael Gauthier

Geoffrey Bèniqne

Joëlle Meunier

## Rédacteurs

William Nocus

Joëlle Meunier

Laurent Delpire

## Composition Graphique

Bruno Séverin

## Crédits Photos

Virgil Beldie

Christian Chapuis

Bernard Jeudy

Patrick Lehmann

Ville du Croisic

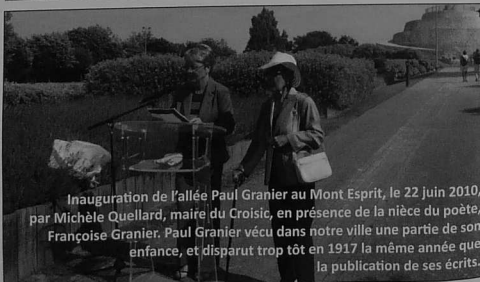
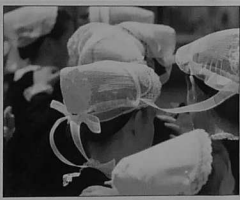
## Pages

6000 tirages - juillet 2010

© Toutes reproductions d'articles ou photos sont soumises à autorisation municipale

## Festival Anne de Bretagne

Des milliers de spectateurs, des centaines de danseurs et de musiciens, près d'un millier de gens costumés aux différentes régions de La Bretagne se sont promenés dans les rues du Croisic. La bombarde a retenti sur les quais et sur nos places. Cerise sur le « kouign amann »: le soleil était de la partie.

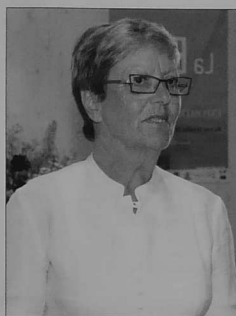


Inauguration de l'allée Paul Granier au Mont Esprit, le 22 juin 2010, par Michèle Quellard, maire du Croisic, en présence de la nièce du poète, Françoise Granier. Paul Granier vécu dans notre ville une partie de son enfance, et disparut trop tôt en 1917 la même année que la publication de ses écrits.

## édito

## Entre volonté et solidarité...

« Ensemble, nous conforterons notre place de marché de la pêche croisicaise »



représentées au conseil d'administration en tant que censeurs. Le conseil général a accepté, sous réserve d'un seul représentant par port. J'ai souhaité aussi que le mandat d'administrateur soit non rémunéré. Si la ville du Croisic se félicite d'avoir obtenu gain de cause sur la modification de ces articles dans les statuts de la Sem, elle s'étonne du refus du conseil général d'opérer d'autres modifications.

À savoir, que le montant au capital pour chaque ville, La Turballe et Le Croisic, reste identique. Que les comités locaux respectifs des deux villes obtiennent chacun un siège, avec voix délibérative, au conseil d'administration. Le conseil général a refusé ces deux mesures. Il estime qu'il est libre du choix de ses représentants au sein de la Sem.

## 7 voix pour, une contre

Pourtant, la Sem a été constituée pour sauver la filière pêche en Loire-Atlantique. Il n'apparaît pas normal que les professionnels de chaque ville ne disposent pas d'un siège au sein du conseil d'administration. Avec ce siège, les pêcheurs auraient légitimé les futures décisions de la Sem auprès de leurs collègues. Le conseil général ne va pas au bout de sa démarche de soutien à la filière pêche.

À l'issue du débat, le vice-président du conseil général, a soumis les statuts au vote des 8 participants. 7 voix pour, je me suis prononcé contre. Je tiens à souligner mon désaccord avec le conseil général sur l'absence de siège, avec voix délibérative, des pêcheurs au conseil d'administration de la Sem. En revanche, je me félicite d'avoir pu obtenir un siège de censeur pour les plaisanciers de chaque ville, ainsi qu'un siège pour l'armement.

Les statuts de la Sem, approuvés par l'assemblée constitutive, ont été présentés au conseil municipal du 12 mai. Ce dernier a voté favorablement à l'unanimité. Gérard Le Cam, mon premier adjoint, a été désigné pour représenter la ville dans le cadre de la société d'économie mixte. L'appel à délégation pour la gestion des deux ports a été lancé. La future Sem doit

être opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et se nommera Loire-Atlantique pêche et plaisance.

Le 7 juillet dernier, René Leroux, maire de La Turballe a été élu président de la Sem. Je considère que c'est une provocation et politiquement incorrect, alors que nous avions convenu qu'aucun maire des deux villes ne se présenterait afin de préserver un climat de confiance et constructif. J'espère que le maire de La Turballe aura une attitude impartiale dans la gestion de la Sem.

## Être solidaire

Mais tout n'est pas réglé. Nous discutons du transfert et de l'indemnité du port de plaisance, de l'avenir du personnel, de la répartition des compétences de chacun. Gérard Le Cam, Joëlle Meunier, notre directrice général des services et moi-même, continuons à travailler ce dossier lourd et complexe, en binôme, sur toutes les réunions avec le conseil général, pour accélérer et imposer lorsqu'il y a nécessité les positions croisicaises.

Ce dossier est à l'image des enjeux que représente la sauvegarde de la pêche en Loire-Atlantique. Il est à l'image des moyens très importants à mettre en place pour l'orientation et l'organisation d'une telle structure. Je regrette que certains esprits se plaisent à noircir nos efforts. En revanche, je note, avec satisfaction, la détermination du conseil général à vouloir sauver les deux criées.

Nous devons tous être solidaires de notre criée, et de notre ville. Les patrons pêcheurs en continuant à vendre dans notre criée du Croisic. Les poissonniers du marché en s'approvisionnant sur notre criée. Les restaurateurs en proposant la pêche du Croisic. Et, nous tous consommateurs en privilégiant les produits croisicais. Ensemble, nous conforterons notre place de marché de la pêche croisicaise. ■

Michèle Quellard

Maire du Croisic

# Prévention et dissuasion

## police municipale

Les policiers municipaux exercent un métier en perpétuelle évolution. Cette profession reste malgré tout méconnue voire peu reconnue. Le Croisic Mag<sup>1</sup> a voulu vous présenter ces agents au service des citoyens.



Prévention n'attend pas, les policiers municipaux enseignent les règles de sécurité routières aux jeunes

À la fin des années soixante-dix, Jean Clenet, ancien maire du Croisic, a décidé de créer un service de Police Municipale. Jusqu'en 1987, ce service était composé d'un seul agent. Depuis lors, trois policiers municipaux exercent à la ville du Croisic: Fabrice Grall, chef de service, Patrice Pors, brigadier-chef principal et Benoit Bihoré, gardien.

Le service est localisé au 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel d'Aiguillon. Mais ce bâtiment ne répond plus aux normes de sécurité et d'accueil du public. Le classement de cet édifice, par les Bâtiments de France, gêne toute évolution des locaux et de l'espace intérieur.

### Les pouvoirs de la police municipale

Ce service devra donc déménager dans un espace plus fonctionnel pour les usagers et le personnel. Les travaux de réhabilitation du local situé entre l'hôtel de ville et le foyer Émile-Thibault ont commencé. On peut espérer un déménagement du service au printemps prochain.

La police municipale a pour objectif d'assurer le bon ordre, la sûreté, la tranquillité et la salubrité publique. Parmi

ce large champ de compétences, on retrouve pêle-mêle tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues et autres espaces publics, le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique, le maintien du bon ordre dans les endroits où il se fait des rassemblements d'hommes et beaucoup d'autres domaines d'interventions liés à la vie en société.

Il y a des compétences qui peuvent paraître plus cocasses comme le soin de réglementer la fermeture annuelle des boulangeries, de manière à assurer le ravitaillage de la population.

### PM : quelques chiffres 2009 ...

Contraventions: 1050  
Police spéciale du maire: 182  
Courriers et arrêtés: 1407  
Opérations funéraires: 213  
Interventions en milieu scolaire: 14

### Les polices spéciales

D'autres champs de compétences existent pour tout ce qui relève du droit pénal. Les policiers municipaux étant assermentés et ayant obtenu un double agrément, relèvent

directement de l'autorité du procureur de la République.

Selon les villes, le service de police peut être axé sur la prévention ou sur plus de répression. Au Croisic, la police municipale privilégie la prévention et la dissuasion, le dialogue et le service aux personnes.

Ce service met l'accent sur la visibilité de la présence policière, s'efforce de répondre aux demandes des administrés, et régule des problèmes qui concernent la vie quotidienne, notamment en tenant le rôle de médiateurs dans les différents familiaux ou de voisinage.

Par la loi dite L-POSI 2, la police municipale va être dotée de nouveaux pouvoirs de police judiciaire. Jusqu'à présent, les agents sont qualifiés d'agent de police judiciaire adjoint. Au fil du temps, leurs prérogatives ont augmenté en cette matière, principalement pour ce qui relève de la police de la route.

L'enjeu pour le service de Fabrice Grall et ses collègues sera de conjuguer ces nouveaux pouvoirs de police, déterminés par la loi, avec leur vocation originelle de proximité et d'écoute. Ils doivent s'adapter au contexte local, pour offrir un service public territorial de qualité à l'ensemble de la population croisicoise. ■

# Plus proche des habitants

## police municipale

Délinquance, prévention, nouveaux locaux, etc. Le Croisic Mag s'est entretenu avec Michèle Quellard, maire du Croisic, et Fabrice Grall, chef de service de la police municipale croisicoise.



Michèle Quellard rencontre tous les mardis son chef de la police municipale, Fabrice Grall

**Le Croisic Mag<sup>1</sup>. Le Croisic est-il touché par la délinquance?**

**Michèle Quellard.** La sécurité est une de mes préoccupations constantes, mais Le Croisic est assez épargné. Je privilégie la prévention plutôt que la répression.

**Fabrice Grall.** La délinquance au Croisic est minime. C'est une délinquance passagère, ou routière.

**Le Croisic Mag<sup>1</sup>. Que pensez-vous de votre futur déménagement de l'hôtel d'Aiguillon vers un local proche de l'hôtel de ville?**

**Fabrice Grall.** L'hôtel d'Aiguillon n'est pas adapté à nos missions. Nous sommes à l'étage et ce n'est pas toujours aisé pour les visiteurs. Bénéficiaire de nouveaux locaux sera appréciable aussi bien pour le personnel que pour le public.

**Michèle Quellard.** Pour ma part, ce rapprochement physique de la police municipale avec l'hôtel de ville me paraît nécessaire et indispensable. Ce service est sous mon autorité de par la loi, je l'exerce en compétence propre. Il se doit donc d'être à proximité du maire.

**Le Croisic Mag<sup>1</sup>. Quelles sont vos relations avec la gendarmerie?**

**Fabrice Grall.** Elles sont excellentes. Nous travaillons de concert et nous sommes par ailleurs liés par une convention de coordination.

**Michèle Quellard.** Auparavant, la gendarmerie du Croisic fonctionnait de façon autonome. Maintenant, elle est intégrée au sein d'une communauté de brigades regroupant donc plusieurs communes. Ce fonctionnement pose parfois quelques soucis dans le transfert de l'information. Ainsi, je peux être interpellée par un de nos concitoyens sur un problème particulier survenu le week-end, et ne pas être au courant car c'est la gendarmerie d'Herbignac qui est intervenue.

**Le Croisic Mag<sup>1</sup>. La tempête Xynthia a soulevé des questions sur la prévention des risques liés aux inondations. Existe-t-il un plan de prévention des risques sur notre commune?**

**Michèle Quellard.** Non, il n'existe pas de

tel plan. La décision de créer un PPR est de la compétence exclusive de la préfecture. En revanche, même si nous n'en avons pas l'obligation, la municipalité a mis en place un plan communal de sauvegarde. Ce document décrit l'organisation des secours aux biens et aux personnes. Il définit le rôle de chacun dans les secours.

**Le Croisic Mag<sup>1</sup>. Qui encaisse les contraventions?**

**Michèle Quellard.** Le conseil général. Une partie nous est reversée lorsque nous contribuons par nos investissements dans des infrastructures à l'amélioration de la sécurité routière. La passerelle de Port Lan a ainsi été financée par ce biais.

**Le Croisic Mag<sup>1</sup>. La ville a prévu de mettre en place un système d'alerte météo aux personnes?**

**Michèle Quellard.** En effet, les Croisicais pourront s'inscrire dès le 15 juillet à l'hôtel de ville. En cas d'alerte météo par les services de la préfecture, nous pourrions avertir les personnes référencées soit par courriel, soit par SMS ou directement sur leur ligne téléphonique.

**Le Croisic Mag<sup>1</sup>. Le drame du 20 mai dernier à Villers-sur-Marne aurait pu se produire dans n'importe quelle ville de France, êtes-vous favorable pour armer la police municipale?**

**Fabrice Grall.** Nous sommes armés en 6<sup>e</sup> catégorie, à savoir un bâton de défense (tonfa NDLR) et une bombe lacrymogène. Nous ne possédons pas d'arme de poing.

**Michèle Quellard.** Je ne suis pas entièrement opposée à ce que les policiers municipaux soient armés. Bien sûr avec toutes les précautions que cela impose. La police municipale travaille et intervient, tout comme la gendarmerie ou la police nationale, sur la voie publique. Elle prend autant de risques. Je suis favorable à une meilleure protection physique des policiers municipaux. Le policier est trop souvent considéré comme une cible. Face aux attaques armées, il doit pouvoir assurer sa sécurité de façon optimale. ■

# Dynamiser le cœur de ville

## Office de Tourisme

Office de tourisme: 120 m<sup>2</sup> sur 3 étages, supports multimédias, un espace accueil moderne, la rénovation d'un bâtiment de la rue du Pilon apporte un nouvel outil dans la promotion touristique de la commune.

L'office de tourisme est désormais installé dans ses nouveaux locaux, anciennement le relais assistance maternelle, 6, rue du Pilon, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010. À l'origine cette maison présentait une façade à colombages. Cette façade pittoresque a été reconstruite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'obligation de construire légèrement en retrait conformément au plan d'alignement en vigueur. Cette maison a été jusqu'à une époque récente une maison d'habitation.

### Entrée de plain-pied

Le bâtiment de 120 m<sup>2</sup> est divisé en trois niveaux: 67 m<sup>2</sup> pour le rez-de-chaussée (banque d'accueil, bureaux, sanitaire), 27 m<sup>2</sup> pour le 1<sup>er</sup> étage (bureau et vestiaires), 26 m<sup>2</sup> pour le second étage (salle de réunion). Pour obtenir ces nouveaux espaces, le plancher a été redescendu de 40 cm. L'entrée se fait désormais de plain-pied et respecte les normes d'accueil pour

### Borne interactive

Dans le but de pouvoir accueillir et informer les visiteurs tout au long de l'année, le réseau des Petites Cités de Caractère des Pays-de-La-Loire a proposé à la ville du Croisic de s'équiper d'une borne interactive. Cette borne est installée près du bureau de poste à la fin de l'année, les touristes y trouveront des informations sur le patrimoine du Croisic, ainsi que sur les autres communes avoisinantes bénéficiant du label « Petites Cités de Caractère ». La région des Pays-de-La-Loire a financé à hauteur de 50 % cet investissement de qualité. Les frais d'installation sont à la charge de la commune.

les personnes à mobilité réduite. L'accueil maximal du public est maintenant porté à 25 personnes. Dans l'ancien site, l'espace accueil était limité à 27 m<sup>2</sup>, soit une dizaine de personnes. Une douzaine d'entreprises ont œuvré sur

cette maison du XVI<sup>e</sup> siècle: changement de certains chevrons et solives dans la charpente, réseau d'électricité et d'eau remis à neuf et aux normes, isolation et double vitrage, chauffage par le sol, façade toute vitrine en retrait et installation d'une grille, béton ciré au sol et plancher dans les étages, pierres des murs d'origine rejointées, etc.

Le mobilier d'accueil est ergonomique, fonctionnel et accessible. Il a, lui aussi, été pensé pour faciliter la réception et la circulation des personnes. ■

### Surclassement

La ville travaille son dossier de demande de surclassement. Avant le dépôt de cette demande, la ville doit obtenir un classement « station touristique ». Au terme de cette procédure, acceptée par les services de l'État, Le Croisic serait classée commune de 5 000 à 20 000 habitants. L'objectif: de meilleures dotations financières de l'État pour la ville.



Depuis son ouverture le 1<sup>er</sup> juillet, le nouvel office de tourisme, rue du Pilon, accueille plus de 460 visiteurs par jour

# Vecteur de développement

## Le tourisme: un enjeu économique

L'office de tourisme profite de son déménagement rue du Pilon pour revoir en profondeur sa politique touristique. Entretien avec Françoise Thobie, présidente du comité de direction de l'office de tourisme.

### Le Croisic Mag'. Quels sont les objectifs de l'office de tourisme?

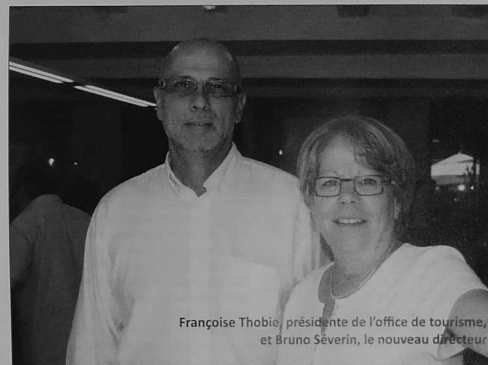
Françoise Thobie. À la suite de la reprise de l'office de tourisme par la ville, Michèle Quillard, le Maire, a souhaité que l'office de tourisme accompagne la notoriété du Croisic. L'office de tourisme doit être l'ambassadeur touristique de notre ville. Nos actions visent donc à promouvoir les ressources du Croisic: tourisme, patrimoine, culture, gastronomie. Et cette politique se décline en facilitant l'accès à l'information pour les hébergements, en assurant un accueil efficace et courtis grâce à un personnel formé et compétent et en proposant des services complémentaires comme la billetterie et la boutique à l'effigie du Croisic.

### Le Croisic Mag'. Quelles sont les missions de l'office de tourisme?

Françoise Thobie. Au-delà de ces missions habituelles et nécessaires que sont l'accueil, l'information et la promotion du tourisme, l'office de tourisme est un vecteur essentiel du développement économique du Croisic. Et cette ambition doit être portée par une refonte de nos outils de communication: documents, site internet, accueil, etc.

### Le Croisic Mag'. Sur quels documents de communication avez-vous travaillé?

Françoise Thobie. Le guide d'hébergement a été entièrement repensé. Plus clair avec un format plus adapté à nos clients, sa classification se fait désormais par rubrique: loueur en meublé, restaurants, crêperie, pizzeria, etc. Notre second document est le guide touristique. Ce support de qualité, sans publicité, est uniquement destiné à la promotion de notre ville. Il reprend les points forts de notre petite cité de



Françoise Thobie, présidente de l'office de tourisme, et Bruno Séverin, le nouveau directeur

caractère comme les espaces naturels, le patrimoine architectural et maritime et la gastronomie.

Ce document sera aussi disponible en anglais et en allemand, dans les prochaines semaines.

### Le Croisic Mag'. Le site Internet de l'office a lui aussi changé?

Françoise Thobie. Effectivement, nous avons fait appel aux compétences de Bruno Séverin, notre chargé de communication et informatique, pour revoir nos outils de communication. Il a conçu un site dont le contenu est riche mais le graphisme sobre et ergonomique. Nos produits sont visualisables dès la première page. Et, nous avons été très attentifs aux liens internet des professionnels. De plus, le référencement se montre efficace dans les différents moteurs de recherche.

### Le Croisic Mag'. Quels sont les produits proposés par l'office de

tourisme?

Françoise Thobie. Nous avons fait le choix de développer la boutique de l'office. Nous vendons aux touristes, principalement, des porte-clés, des serviettes, des repose-têtes, etc. tout cela à l'effigie du Croisic. Pour cette année, nous vendons aussi des jetons de collection « Monnaie de Paris » frappés du visuel du port. Mais, nos produits promotionnels ne doivent pas entrer en concurrence avec le commerce croisicais.

Nous avons aussi revu le programme et l'agenda des visites commentées (voir encadré). Depuis, le 1<sup>er</sup> juillet 2009, ces animations sont payantes, car cela représentait un coût non négligeable pour le budget croisicais. Mais les tarifs demeurent très accessibles et comparables à ce qui se pratique sur les communes voisines.

Laurent Delpire, notre historien, anime ces visites non seulement sur le patrimoine mais aussi sur les milieux naturels.

...

# Objectif un label

## le label tourisme handicap

Une découverte environnementale de la presqu'île est d'ailleurs proposée sur une journée. Enfin, nous avons aussi repensé notre billetterie. Nous tenons celles des principaux sites du Croisic: Océarium, Espace escargots, navettes des bateaux en été vers Belle-Ile, Houat, Hoëdic... Nous avons aussi étendu notre billetterie pour des spectacles extérieurs comme le Puy-du-Fou ou le parc animalier de Branféré. L'office de tourisme assure également la billetterie de toutes les associations croisicaises, et ceci gratuitement.

**Le Croisic Mag'. Quelles sont vos actions de promotions du Croisic?**

Françoise Thobie. L'office est présent sur un maximum d'animations municipales. Il est partenaire des « Vieux métiers de la Mer », il est présent tous les lundis soir sur les quais ou lors des régates du Croisic. Autre action nous avons aussi reçu, le 26 avril dernier, une quarantaine d'hôtesse de tout le département à l'initiative de la fédération départementale des offices de tourisme. Elles ont découvert et noté les principaux atouts du Croisic, et peuvent désormais en faire la promotion. L'office de tourisme s'est d'ailleurs porté candidat pour accueillir en 2011 l'assemblée générale de la fédération départementale

des offices de tourisme.

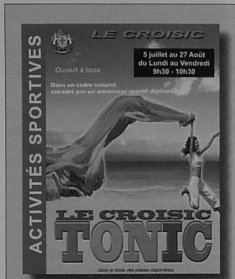
**Le Croisic Mag'. Quel est votre projet pour ce mandat?**

Françoise Thobie. Notre objectif est d'obtenir le label tourisme handicap fin 2010. Nous avons déjà mené quelques actions comme l'élaboration d'un guide touristique en braille, les hôtesse d'accueil ont reçu une formation de sensibilisation aux handicaps visuels et auditifs. L'ensemble du mobilier et la signalétique intérieure de l'office de tourisme ont été pensés pour faciliter l'accueil des handicapés. Le Croisic est très sensible à cette problématique. La ville d'ailleurs investit, dans un programme pluriannuel, pour faciliter le cheminement des personnes à mobilité réduite entre le centre Saint-Jean-de-Dieu et la gare. Parallèlement, nous travaillons avec les commerçants pour établir une charte qualité afin de disposer, notamment pour les cafés et restaurants, de mobilier de rue les quais ou lors des régates du Croisic. Autre action nous avons aussi reçu, le 26 avril dernier, une quarantaine d'hôtesse de tout le département à l'initiative de la fédération départementale des offices de tourisme. Elles ont découvert et noté les principaux atouts du Croisic, et peuvent désormais en faire la promotion. L'office de tourisme s'est d'ailleurs porté candidat pour accueillir en 2011 l'assemblée générale de la fédération départementale

.../...



Une partie de l'équipe de l'Office de Tourisme. Léo, Barbara, Adeline, Bruno, Chloé, Catherine, Stéphanie. Les hôtesse à l'année sont habillées d'une tenue qu'elles ont choisie



### Croisic Tonic

Dans ce contexte de classement en station touristique, la ville met en place, pour cette saison estivale, différentes activités sportives ouvertes à tous, du lundi au vendredi de 9h30 à 10h30. Encadrées par un animateur sportif diplômé, vous pourrez exercer une séance d'activité physique, et ouvert à tous, vous pouvez pratiquer du réveil musculaire, de la marche sportive, du stretching, de la gymnastique douce, etc. Un ticket de 3 € donne accès à une séance. Les tickets sont en vente à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou à l'Office du Tourisme, à l'unité ou par carnet de 10. Une attestation sur l'honneur de non-contre-indication à la pratique de ces animations sera demandée lors de l'achat des tickets. Le rendez-vous est fixé à 9h20 devant le gymnase municipal. Début des séances à 9h30. En cas de pluie, les séances du lundi, mercredi et vendredi seront organisées dans la salle des sports.

### Concours de pêche à l'éperlan

25 juillet de 16h00 à 18h00  
8 août de 15h30 à 17h30  
Rendez-vous à l'Estacade.  
Inscription : office de tourisme

Les toilettes publiques, installées en juin pour la plage du Sable Menu, sont désormais opérationnelles.

# Nouveau lieu, nouvel espace

## unanimité des visiteurs

**Le Croisic Mag'. L'office de tourisme a quitté l'entrée de ville et s'est installé rue du Pilon, pouvez-vous nous dire quelles ont été les motivations pour ce choix?**

Françoise Thobie. Pour des raisons de sécurité, d'accueil, et d'environnement. L'ancien office de tourisme était coincé sur une fourche routière où la visibilité pour les piétons était réduite. De plus, si vous arriviez en voiture et que vous ratiez l'office de tourisme, vous en étiez quitte pour un tour de la ville. L'intérieur était exigu et sombre. Le bâtiment ne permettait pas de nouveaux aménagements pour améliorer le confort d'accueil des touristes et les conditions de travail du personnel. L'installation de l'office de tourisme rue du Pilon doit aussi redynamiser cette partie historique de la ville. Nous ne manquons pas de parkings pour inciter nos touristes à se déplacer à pied, plutôt qu'en voiture. D'ailleurs, la future signalétique urbaine de l'office indiquera aux véhicules la place du 8 Mai et la place Dinan pour ranger les véhicules. Une signalétique piétonnière sur cet emplacement reprendra le relais vers la rue du Pilon. Enfin, je tiens à souligner, que la plupart des villes touristiques installent



Les premiers touristes se déclarent ravis de pouvoir disposer d'un office de tourisme au cœur de la ville

leur office de tourisme en centre-ville plutôt qu'en entrée de ville. L'objectif étant de privilégier les circulations douces.

**Le Croisic Mag'. D'où sont originaires les touristes au Croisic?**

Françoise Thobie. Principalement de la région des Pays-de-La-Loire. Ils sont sur l'axe TGV Paris, Angers, Le Mans, Nantes. Nous touchons aussi une partie de nos voisins Bretons. Plus rarement, des Allemands et des Belges. ■

### Fonctionnement de l'office de tourisme de la ville du Croisic

L'office de tourisme du Croisic se compose d'un comité de direction réunissant des élus et des professionnels du tourisme placés sous l'autorité de tutelle du maire. Le comité détermine les actions à mener pour soutenir le tourisme et le développement économique du Croisic. Pour une aide à la décision, le comité s'appuie sur quatre commissions : finance, animation, communication et hébergement. <http://www.tourisme-lecroisic.fr/>

### Syndicat d'initiative ou office de tourisme



Le syndicat d'initiative est en France l'appellation légale d'une association à but non lucratif ayant une mission de service public, formée à l'initiative d'une commune ou d'un groupement de communes (type Cap Atlantique) ayant reçu le label de « station touristique » et sous la tutelle de son maire, en relation avec des professionnels du tourisme ou des personnes intéressées, afin d'organiser l'accueil et de mettre en œuvre le

programme public des festivités saisonnières de la commune. L'office de tourisme remplit la même mission de service public, mais avec des objectifs plus spécifiquement commerciaux : il peut être autorisé à commercialiser des produits et des services. Il peut aujourd'hui revêtir différentes formes juridiques, choisies par la commune. Au Croisic, c'est un établissement public local, sous sa forme simplifiée de régie municipale.

### Label tourisme handicap

Ce label permet aux touristes handicapés et à leurs proches de disposer d'informations fiables sur les 4 types de handicaps : auditif, mental, moteur et visuel. L'offre doit couvrir toutes les prestations touristiques et en particulier les hébergements, les restaurants, les sites touristiques et de loisirs. Il permet de sensibiliser et d'engager les professionnels de tourisme dans une

démarche d'accueil, d'accessibilité et d'information en direction de la clientèle handicapée. Ces professionnels deviennent ainsi les acteurs et les ambassadeurs de l'accueil du public handicapé. Il s'agit d'une action volontaire des professionnels du tourisme. À partir d'un premier diagnostic, le professionnel peut s'engager soit d'adapter son

équipement avec le soutien des services compétents et des associations spécialisées, soit dans la démarche de labellisation proprement dite. Les conditions d'attribution du label ont été formalisées par le ministère délégué au Tourisme qui a confié à l'association « Tourisme et Handicaps » la mission d'aider concrètement à sa mise en place.

# Visites commentées et marchés

## Balade avec pique-nique

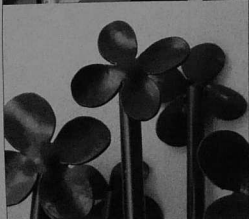
### Les visites commentées, pas seulement pour les touristes...

La ville du Croisic et l'office de tourisme proposent, chaque semaine, une découverte de la richesse du patrimoine croisicais au travers de visites thématiques commentées par Laurent Delpire, historien de l'Art.

- Les instants patrimoines, le lundi à 10h00.
- Les visites découvertes, le mercredi à 10h00.
- Les visites thématiques, le vendredi à 10h00.
- Visite d'un conchyliculteur, le jeudi à 17h00.

Suivant les horaires de marées, les visites sur le Traict.  
Tarif : 6 € par personne, 5 € pour un groupe (minimum 10 personnes) et gratuit pour 12 ans.

**Nouveauté cette année**  
Le comité consultatif Vie maritime a proposé une balade avec pique-nique au prix de 12 € « *Le Croisic par monts et par vaux* ».



### À chaque jour, son marché...

**Le grand Marché**  
Tous les jeudis, en plein air sur la place Dinan et sous les halles, rue Saint-Yves et rue des Cordiers. De 9h00 à 13h30. Deux marchés prolongés jusqu'à 18h00 se tiendront place Dinan, le jeudi 15 juillet et le jeudi 12 août.

En été : le jeudi, le mardi. Le samedi uniquement un marché couvert sous les halles.

**Marché aux poissons**  
Tous les jours sauf le jeudi matin, place Donatien Lepré (devant l'ancien hôtel de ville Duc D'Aiguillon). Deux poissonniers sont présents pour vendre les pêches de nos côtes.

**Marché à la brocante**  
Le mardi matin du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août, place Dinan de 8h30 à 13h00. Tables, bols, assiettes mais aussi livres anciens et cartes postales.

**Marché du Terroir**  
Le vendredi matin rue du Pilon du 2 juillet au 27 août, de 08h00 à 13h00. Ce marché regroupe les spécialités des environs (caramel au beurre salé, fruits et légumes, volailles, vins, etc.)

**Marché nocturne**  
Tous les lundis soir de juillet et août, du 12 juillet au 16 août, sur le quai Port Ciguet. Il n'est pas réservé aux artisans mais il en accueille énormément. Bijoux, peluches, poteries, vêtements, livres, mosaïques sur verre, miroir en faïence, artisanat en coquillages etc.

**Marchés samedi soir**  
Trois petits marchés artisanaux se tiendront les samedis, à partir de 18h00 jusqu'à 23h00. 24 juillet, 7 août et 21 juillet sur le quai Hervé-Rielle (sur l'espace piétonnier, côté port).

# Le Château du Croisic

## mythe ou réalité ?

par Laurent DELPIRE, auteur et historien croisicais

Qui s'intéresse à l'histoire du Croisic a entendu parler une fois ou l'autre de l'existence passée d'un château au Croisic, celui-ci se serait situé sur l'actuelle place Dinan. Difficile d'imaginer aujourd'hui l'existence de ces fortifications dont tout vestige a disparu.

### Premières fortifications

L'existence du château du Croisic est attestée. Les premiers capitaines connus sont dits de Batz mais leur nom est associé à celui du Croisic en 1397 et 1434, à partir de 1442 n'apparaît plus que la mention du Croisic. Cette situation tient compte d'une réalité, les fortifications sont localisées au Croisic. C'est vers 1360 que le duc Jean IV de Montfort fait lever des taxes et demande à l'amiral Nicolas Bouchart, croisicais d'origine, d'édifier de nouvelles fortifications au Croisic, notamment un château-fort et un rempart à l'entrée de la presqu'île au lieu-dit la Barrière. Des travaux sont ensuite attestés en 1495 et 1515-1516.

Ces fortifications, hâtivement et économiquement établies pour les besoins du temps, avaient surtout pour objet de mettre la ville à l'abri d'un coup de force plutôt que de lui permettre de repousser une attaque sérieuse par voie terrestre. Ainsi Le Croisic n'accède pas au rang des places fortes de Bretagne. Ces fortifications récompensaient surtout les Croisicais de leur soutien au Duc pendant les guerres de Succession de Bretagne.

Ces défenses n'eurent finalement jamais une réelle importance défensive. En effet, elles furent construites avec peu de soin et seulement en vue des exigences du moment car au bout d'un siècle et demi, en 1505, dans le renouvellement du billot (taxe levée sur la vente de vin au détail), le château est dit *vieil et ancien, ruynieux et indigent de réparation*.

### Prospérité éclatante

Pourtant pour les Croisicais, cette concession du duc de Bretagne est fondamentale. En effet, elle permet à la cité portuaire naissante de s'affirmer en tant que ville indépendante de Guérande

qui est alors la cité prédominante de la région. Le château du Croisic est l'illustration de l'émancipation du port par rapport à Guérande. Sa construction marque pour Le Croisic le début d'une prospérité éclatante qui ne cessera pas avant le xvii<sup>e</sup> siècle.

Le château sert ainsi de premier hôtel de ville. En 1517, un logis neuf est construit dans son enceinte. Jusqu'en 1586, les assemblées de ville se tiennent encore au château et les munitions sont stockées dans la tour neuve. Des réparations sont encore mentionnées en 1564.

### La première Maison de Ville

En 1597, le château est définitivement démantelé et ruiné par le capitaine de la Tremblay pendant les guerres de Religion. En 1629, les ruines sont concédées par Louis XIII aux Croisicais pour construire une Maison de Ville. Les pierres du château servent à élever la nouvelle mairie du Croisic, vaste halle située au Nord de la place, qui rassemble au rez-de-chaussée les différents bureaux de la communauté de bourgeoises.

Mais l'espace n'est définitivement aménagé et nivelé qu'en 1756 par un régiment de Dinan, en garnison dans la ville. Le duc

d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, ordonne la plantation d'ormes sur la place pour compléter ces travaux. Pourtant l'auteur Henri du Fresne écrit qu'en l'année 1884, des vestiges sommaires sont encore visibles sur une partie de la place Dinan et ne disparaissent finalement qu'après cette date.

### Sur la mer

Terminons ce château : il se présentait vraisemblablement, d'après deux documents d'archives de 1561 et 1634, comme un corps de bâtiment circonscrivant une cour intérieure et flanqué de 3 tours en saillie aux angles.

Il correspondait à l'emprise actuelle de la place Dinan et donnait directement sur la mer qui en alimentait les fossés. En 1634, les remparts n'ont plus que quelques mètres de hauteur et seule une tour domine le site du côté de la rue Saint-Yves et sert encore de prison. Les principaux bâtiments intérieurs sont complètement en ruine.

Un bastion, un forin plus qu'un château, voilà comment l'on peut considérer les fortifications de la ville du Croisic. Elles suffisent à la cité pour affirmer son prestige, sa prospérité et son indépendance. ■



Le Croisic - Place Dinan - La Mairie (1629)  
sur l'emplacement de l'ancien Château rasé en 1597 par ordre de Henri IV

# Arracher les baccharis et l'herbe de la pampa de vos jardins !

Baccharis et cortaderia, deux plantes invasives, colonisent nos espaces naturels et menacent nos espèces locales.

La prolifération d'espèces végétales « exotiques » est considérée comme une cause de la disparition de la biodiversité. Une plante invasive est une espèce exotique, importée pour sa valeur ornementale ou son intérêt économique qui, par sa prolifération, transforme et dégrade les milieux naturels de manière plus ou moins réversible.

## Problème de survie

Elles ont un développement rapide et sont très compétitives, elles possèdent peu de parasites ou de consommateurs connus dans les régions infestées. Les végétaux invasifs concurrencent les espèces locales et mettent parfois en péril la survie de certaines d'entre elles.

Ces plantes impactent la biodiversité : elles modifient profondément le milieu et peuvent faire disparaître localement tout ou partie des autres espèces, tant animales que végétales, qui y vivent.

Le Croisic n'échappe pas à ces prédatrices. Plusieurs espèces se développent sur la presqu'île, et plus particulièrement deux

d'entre elles : la cortaderia et le baccharis.

## 10 000 € par an

La ville du Croisic consacre tous les ans plus de 10 000 euros à l'arrachage des ces plantes sur tous les terrains communaux. Si toute la commune est traitée, la difficulté réside parfois chez les particuliers pour les convaincre de ne plus planter ce type de plantes invasives. « Chacun d'entre nous doit se sentir concerné. J'invite les particuliers à arracher ces plantes de leurs jardins. Il en va de la préservation de nos espèces indigènes et de la spécificité de la flore et de la faune de notre région » s'inquiète Maryannick Rousset, adjointe au maire et déléguée à l'Urbanisme et au Patrimoine. Une journée, en août, en partenariat avec les bénévoles de l'association Decos sera consacrée à la lutte contre la prolifération de ces plantes.

## Une lutte sans relâche

Si l'on abandonne la lutte, il est certain que ces espèces coloniseront à nouveau la totalité des zones gérées en quelques

mois, à partir de plants et d'arbres situés à proximité dans les milieux naturels et même dans les jardins de particuliers. Ces plantes sont en vente dans les jardinerie, pépinières et les sites Internet spécialisés. De ce fait, ils continuent à entretenir les invasions biologiques et en particulier celle du baccharis halimifolia et de l'herbe de la Pampa.

## La cortaderia

La cortaderia, appelée aussi herbe de la pampa, est une graminée. Elle tire son nom des prairies d'Argentine dans lesquelles elle se développe naturellement. Elle forme de grandes touffes qui atteignent une hauteur de 4 m et un diamètre de 3 m. Les feuilles sont fines, linéaires aux bords coupants de couleur jaune à la base et plus verte vers leurs extrémités qui retombent et de plumeaux jaunâtres au sommet. Elle se propage par multiplication sexuée et comporte des pieds mâles et des pieds femelles (espèce dioïque). Leurs inflorescences forment des plumeaux

# Biodiversité

## Un pied... et des millions de graines

jaunâtres qui culminent au sommet de la plante de la fin de l'été jusqu'à l'hiver. Ces épis mesurent de 50 cm à 1 m. Les plumeaux femelles sont plus larges que les plumeaux mâles. Ils émettent des graines par milliers que le vent peut transporter à plus de 25 km à la ronde.

## 3 semaines de germination

Par ailleurs, la quasi-totalité des graines, de chaque épi, fécondé, sont fertiles et un seul

pied peut produire plusieurs millions de graines. Une fois déposées au sol, les graines ne mettent que trois semaines pour germer si la température est favorable (22 à 25°). La reproduction de l'herbe de la pampa est particulièrement efficace et en fait une conquérante des milieux naturels. Elle s'est installée principalement dans les milieux littoraux, les dunes, les marais, les formations forestières et arbustives et le long des voies de communications. L'herbe de la pampa a colonisé l'ensemble des cinq continents en l'espace d'un demi-siècle.

## Une croissance ultrarapide

Grâce à une croissance rapide, l'herbe de la pampa peut rapidement occuper l'ensemble de l'espace colonisé. Ses racines et ses feuilles, bien développées, lui permettent de capter facilement tous les nutriments du sol, ainsi que l'eau, et la lumière du soleil. Elle remplace rapidement les autres espèces plus petites et moins compétitives. Les écosystèmes côtiers, qu'elle colonise, déjà fragilisés par l'urbanisation et les activités humaines en général, se transforment littéralement. De plus, elle rend les zones

impénétrables par leur prolifération.

## Un seul moyen : l'arrachage

Pour endiguer sa prolifération, l'arrachage permet d'extirper la plante du sol en emportant le maximum de racines. À défaut, la coupe des plumeaux avant la formation des graines peut éviter à la plante de se propager. Il est important de bûcher les souches résiduelles encore ancrées dans le sol, cela empêche la plante

est coupé, la souche émet rapidement de nouvelles pousses, elle peut également se régénérer à partir d'un simple morceau de racine. Comme de nombreuses plantes invasives, le baccharis provoque des nuisances aux écosystèmes et modifie profondément les paysages. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle des associations et des structures publiques ont souhaité organiser une lutte contre ces espèces.

Ces plantes, en fermant et banalisant les paysages, diminuent leur intérêt esthétique et touristique (diminution des perspectives de vue). Elles entraînent la disparition d'espèces originales typiques de ces milieux comme les juncs maritimes, les roselières, les pelouses des dépressions dunaires où poussent des orchidées sauvages.



Propagée, disséminée par les jardiniers et les horticulteurs, l'herbe de la pampa entraîne des désordres écologiques importants.

## La ville a mis en œuvre une politique conséquente d'arrachage du Baccharis



de capter la lumière et retarder, voir annuler, la reprise de la plante.

## Le baccharis

Le baccharis est originaire d'Amérique du Nord. Cette espèce a été aperçue pour la première fois dans les milieux naturels en 1915 sur la Commune du Croisic. Aujourd'hui il colonise aussi les dunes, les zones humides, les marais salants, les bords de rives, les étangs, les bords de routes et voies ferrées, les côtes rocheuses et les champs en friche. L'abandon de la saliculture et le recul de l'agriculture en bordure du littoral ont favorisé son expansion. On le retrouve sur toute la façade Atlantique.

Le baccharis utilise également la multiplication végétative. Lorsqu'un pied

Ces plantes nuisent également à l'activité des paludiers. Elles réduisent l'évaporation de l'eau en ralentissant le vent. Lors de saison prolongée, en septembre, on peut retrouver des graines dans la récolte du sel dans les marais. L'arrachage est une des méthodes les plus efficaces, elle nécessite de gros moyens humains, matériels et de temps. L'inconvénient, c'est la détérioration du site par les engins et la repousse immédiate des rejets à partir de restes de souches.

Le brûlage, sur des parcelles expérimentales, quelques pieds de baccharis ont été incendiés. L'effet s'est révélé être contraire à celui attendu. Le feu a entraîné, après une courte période, une repousse fulgurante des graines contenues dans le sol. Un conseil, n'en plantez plus !

# Concerts d'été

du rock reggae, de la pop, de la chanson française et des accents bretons



### CHEMEMPA

Le Croisic, jeudi 29 juillet, 21h30, place du 8 Mai

Pour cette seconde soirée des concerts d'été (2 juillet et 2 en août), La ville du Croisic accueille un concert « Rock Reggae ». Le groupe Chemempa défrixe les sentiers non battus de la chanson festive. Sur une scène, placez six musiciens déjantés. Donnez-leur une base de chanson et appréciez les riffs de cuivre imparables, le groove solide de la rythmique et reprenez en chœur des mélodies qui se retiennent toutes seules. Vous voilà dans l'univers de Chemempa!

Le groupe ne fait pas mentir sa réputation scénique. Mais loin de se cantonner à l'étiquette « ska festif », Chemempa propose des chansons douces et touchantes, s'essaye à la salsa, ou cuisine à sa sauce des influences venues d'ailleurs. Côté textes, la sincérité prime. Avec des mots de tous les jours, sans fioritures.

Le Croisic, jeudi 12 août, 21h30, place du 8 Mai

### KALFFA

Kalffa, ce sont cinq musiciens amoureux de la musique traditionnelle bretonne et aussi de rock. Le répertoire tangué entre compositions inspirées de la mer, de l'écologie, du quotidien et des chants de marins traditionnels revisités en rock festif. Sur scène, les musiciens, tels sur un bateau en pleine tempête, remuent en tous sens pour communiquer leur passion et leur bonne humeur. C'est le rock marin, une nouveauté musicale, une musique à chanter et à danser.

Kalffa a prouvé que sa force résidait dans son dynamisme scénique et son répertoire énergique: des chansons aux rythmes endiablés, des compositions ne manquant pas de sel, une section rythmique percutante, une guitare électrique omniprésente, un accordéon distillant avec verve ses mélodies à tendance traditionnelle et surtout un humour complice palpable sur scène mais aussi avec le public.



Le Croisic, jeudi 26 août, 21h30, place du 8 Mai

### DÉGÂTS D'CHEZ NOUS

Rendez-vous avec Alain, Joël, David, Yann, Yves. Un groupe de cinq musiciens amateurs de Batz-sur-Mer, Le Croisic et Saint-André-des-Eaux, créé en 2005. Le répertoire des « Dégâts d'chez nous » est principalement consacré à la musique celtique, aux chants de marins et à des compositions originales qui en constituent les points forts. Dynamisme, bonne humeur, musicalité, création, caractérisent cette formation, qui tout en revisitant les grands classiques, leur apporte une touche parfois décapante.

# Été 2010

## Le Croisic bouge !

**Les Vieux Métiers de la Mer, 23 juillet, 6 août, 20 août, 3 septembre 17h30 à 20h00, place Dinan**

La ville du Croisic et l'office de tourisme soutiennent cette animation.

Vous êtes invités à venir découvrir le savoir-faire de nos aînés liés au monde maritime: réparation de casiers et de filets, navigation ancienne, matelotage, saynète des conserveries de sardines, démonstrations de danses traditionnelles bretonnes animée par le bagad de la Presqu'île.



Une restauration est prévue sur place.

**Fête de la Mer, dimanche 15 août 2010**



- |       |   |       |  |
|-------|---|-------|--|
| 09h00 | Quête sur la voie publique au profit de la SNSM   | 15h30 | Départ des vieux gréements et des bateaux de plaisance |
| 10h00 | Messe en plein air pour les péris en mer, place d'Armes   | 17h00 | Départ du cortège nautique et immersion des gerbes     |
| 14h30 | Groupes folkloriques, place d'Armes<br>Cerele Celtique Korollerrien Ar Mor<br>Cerele Celtique War Raok<br>Cerele Celtique Ar Rouedou Glas<br>Cerele Celtique Ar Skewell<br>Cerele Celtique de Batz sur Mer<br>Bagad de la Presqu'île Ar Poullig Gwenn | 18h00 | Retour du cortège nautique                             |
|       |   | 21h30 | Défilé des groupes folkloriques, départ du Mont Esprit |
|       |   | 22h45 | Feu d'artifice entre la place d'Armes et Pen Bron      |

**« Un soir sur les quais », du lundi 12 juillet au lundi 23 août 2010**

Dans un site remarquable, les lundis soirs d'été, Le Croisic accueille une pléiade d'artistes de rue sur tous les quais. Le port du Croisic s'anime de cracheurs de feu, échassiers, ventriloques, musiciens, chanteurs, automates, magiciens, clowns, etc. Parallèlement, un marché nocturne se décline tout au long du quai du Port Ciguet.

Croisicais, estvants, voisins de la presqu'île se retrouvent sur les terrasses des cafés, des restaurants ou déambulent entre chaque animation. Ce rendez-vous estival des arts de la rue se décline pendant six lundis, et cette année, une soirée spéciale est organisée pour les festivités du mercredi 14 juillet.



Liste LE CROISIC SOLIDARITÉS

Sauvetage de la criée du Croisic,

Suite à de longues négociations entre les communes du Croisic, de la Turballe, le Conseil Général, les associations d'usagers, les professionnels de la pêche et de la culture de coquillages, la création d'une société d'économie mixte gérant les deux ports de pêche et de plaisance a été créée et approuvée à l'unanimité. Cela ne s'est pas fait sans mal, mais le bon sens l'a emporté, nous pouvions penser que tout en restant vigilant (nombre de questions sont encore sans réponse précises), nous allions vers un apaisement sur ce dossier.

Hélas non, quelques semaines plus tard (Conseil Municipal du 12 mai 2010) une déclaration tonitruante d'un conseiller de la majorité qui s'en prenait directement au Conseil général et qui a dit « n'aime pas les pêcheurs » (mais engage 358 000 €).

Puis début juillet, c'est l'élection à la tête de la SEM de René LEROUX, maire de la Turballe face à Gérard LE CAM 1er adjoint du Croisic, qui a mis en ébullition le « microcosme Croisicais », pourtant Gérard LE CAM, lors du Conseil Municipal de Juin, rendait hommage au Conseil Général qui désire sauver les deux criées.

Nous nous trouvons une nouvelle fois au centre d'une querelle

politique couplée à une querelle d'hommes.

Le Croisic étant de sensibilité de droite La Turballe et le Conseil Général de gauche vu la répartition des apports à la SEM (8,33 % pour le Croisic), le résultat de ce vote est logique.

Pour notre part, l'élection de René LEROUX est plutôt une bonne chose pour l'avenir des deux ports, il a l'expérience des dossiers pêches, lors de la crise de l'anchois il a su travailler en bonne intelligence avec le Député Maire UMR, Christophe PRIOUX.

Bientôt mi-mandat

Pour nous aujourd'hui, seul compte l'intérêt général. Nous restons vigilants et attentifs sur les options et réalisations décidées par la majorité du Conseil Municipal, nous surveillons attentivement les dépenses et subventions ou projets qui ne sont plus compatibles avec nos moyens. Monsieur le premier adjoint a déclaré pour la première fois, que pour faire face à la diminution des moyens alloués par l'état, la solution est l'augmentation des impôts locaux.

Nous arrivons à mi-mandat de ce municipe, il va être temps de faire l'inventaire des promesses de la campagne électorale.

Le Croisic Solidarités

Liste MIEUX VIVRE AU CROISIC

Le Croisic est-il prêt pour la saison estivale ?

Nous constatons avec regret le manque de suivi dans l'entretien de la commune :

- Chemins côtiers non restaurés depuis la tempête Xynthia.
- Etat déplorable de l'estacade
- Désherbage des rues insuffisant. Le système actuel est-il efficace ?
- La propreté des trottoirs laisse à désirer

Nous attendons avec curiosité et impatience le nouveau plan de circulation suite au passage d'une grande partie du centre-ville historique en zone piétonne. Nous restons dubitatifs sur la gestion du stationnement des riverains et sur la présence en double flux des cyclistes. Nous ferons le constat de l'efficacité de ce choix en septembre !

Suite à nos remarques, un effort a été fait pour le stationnement des camping-cars. Par contre, nous observons une inertie politique quant aux remorques à bateaux qui envahissent la place du 8 Mai, gênant le stationnement et la fluidité de la circulation.

La Société Économie Mixte (Loire Atlantique pêche et Plaisance) fera-t-elle le nécessaire pour un accès payant à la cale de mise à l'eau ?

Nous souhaitons aux Croisicais et aux touristes une agréable saison.

Les élus : E. Mahé-D. Guillon — T. Blanchet — M.Ledour

« La gestion et les orientations de l'hôpital intercommunal ne dépendent en rien de la commune »

Mis en cause par la liste « Mieux vivre au Croisic », le directeur de l'Hôpital local intercommunal de la Presqu'île a souhaité répondre

La lecture du magazine « Le Croisic MAG, hiver 2009-2010 », a retenu toute mon attention et plus particulièrement la prise de parole de l'opposition.

À ce propos, je constate qu'un certain nombre de réflexions sont émises quant au fonctionnement de l'hôpital. Aussi, je souhaiterais que l'hôpital dispose lui aussi d'un droit de réponse afin de rétablir l'exactitude des faits ou préciser certains aspects.

L'Hôpital Local Intercommunal de la Presqu'île (HLI), établissement public autonome dispose d'un fonctionnement propre (conseil d'administration-budget) totalement différencié et indépendant des communes.

Je m'étonne donc que des questions relatives à l'HLI soient exposées dans le cadre du bulletin municipal: la gestion et les orientations stratégiques ne dépendent en rien de la commune (CF Loi HPST-21 juillet 2009).

Par ailleurs, depuis la fusion en janvier 2003, le site du Croisic et de Guérande sont rassemblés sous la dénomination HLI

(Hôpital Local Intercommunal de la Presqu'île). Le conseil d'administration et la direction s'efforcent de faire évoluer de manière harmonieuse et équitable ces entités.

De très nombreux investissements ont été réalisés depuis 2003 pour le site du Croisic, sans oublier la création d'une unité centrale de production culinaire; le montant total des investissements, s'élevant pour le site de Guérande à 3 041 980,85 € et pour le site du Croisic à 5 024 134,73 €. Le conseil d'administration et la direction ont le souci de ne pas mettre en opposition les deux sites.

Des réflexions ont amené à la création d'un poste de « praticien hospitalier temps plein », afin de sauvegarder l'activité de court et moyen séjour. La quotité de temps et les effectifs des kinésithérapeutes ont été revus à la hausse.

Par ailleurs, ont été également mis à la disposition du site croisicais, du temps de psychomotricien, de qualicien, d'infirmier hygiéniste, d'informaticien, de médecin Dim (département d'informatique médicale), de secrétaire médicale,

d'assistante sociale, de pharmacien et préparateur en pharmacie, d'aide médico-psychologique, etc.

Enfin, des places de SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) ont été attribuées depuis 2003 à l'hôpital local intercommunal de la Presqu'île et ont permis de prendre en charge des malades et des personnes âgées du canton du Croisic et il en est de même de l'antenne HAD.

Des nouveaux projets sont déposés très régulièrement, notamment le Pasa (pôle d'activités et de soins adaptés) afin de répondre à l'accueil des patients atteints de la maladie d'Alzheimer dont le nombre ne cesse de croître.

Enfin, concernant le « manque de personnel prétendument insurmontable », force est de reconnaître que les chiffres parlent d'eux-mêmes: Guérande: 171,42 équivalents temps plein (ETP), Le Croisic: 174,66 ETP ■

Daniel Dumortier, directeur de l'Hôpital local intercommunal de la Presqu'île

Port Lin sans fil électrique et téléphonique !

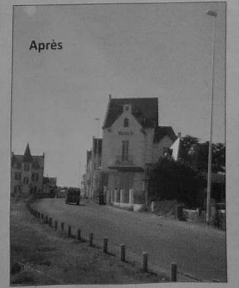
L'effacement des réseaux électrique et téléphonique à Port Lin est terminé. Cette opération accentue encore le charme de cette partie du Croisic. Plus de fils électriques courant de bâtiments en maisons. Électricité réseaux de France (ERDF) avait aussi la volonté d'enterrer son réseau électrique en raison de sa forte proximité avec l'eau.

La ville en a profité pour y adjoindre le téléphone et l'éclairage public. Ainsi, 13 nouveaux candélabres viennent d'être mis en service. À l'automne, c'est le carrefour rue Jules-Ferry et rue de La Bretonnie qui subira le même traitement.

Coût de l'opération Port Lin: 47 300 € pour l'effacement des réseaux, 25 766 € pour les nouveaux candélabres.



Avant



Après



**JUILLET**

- 1<sup>er</sup> juillet au 30 août, 8h30 à 13h00, le mardi matin, place Dinan, marché à la brocante  
 2 juillet au 27 août, de 8h00 à 13h00, rue du Pilori, marché du terroir  
 12 juillet au 16 août, les lundis sur les quais, de 21h00 à minuit, « Un soir sur les quais », marché nocturne  
 14 juillet au 15 août, salle Jeanne d'Arc, exposition de maquettes par le club de modélisme  
 15 juillet, 21h00, foyer Émile-Thibault, « L'origine des drapeaux », conférence par Patrice de La Condamine  
 16 juillet, 21h00, chapelle du Crucifix, La Maris Stella, chorale du Croisic  
 16 et 17 juillet, 20h30, salle des fêtes, théâtre, « Mes amis, mes amours, mes emmerdes »  
 16 juillet, 18h00, salle du Soleil Royal, conférence sur « la Bretagne des peintres »  
 17 juillet, 19h00, ancienne criée, soirée « moules frites »  
 18 juillet, ancienne criée de 09h00 à 17h00, vente de travaux de l'amicale des retraités  
 20 juillet, 21h00, église, Fleury-Bertrert, orgue et bombarde  
 21 et 22 juillet, 21h00, ancienne criée, « Le Croisic m'est Conté », spectacle historique  
 23 juillet, 17h30 à 20h00, place Dinan, « Les vieux Métiers de la mer »  
 25 au 31 juillet, ancienne criée, de 10h00 à 19h00, exposition sculptures, peintures, etc. concerts à 18h00  
 25 juillet, toute la journée, place Dinan, brocante  
 27 juillet, 21h00, église, Hertfordshire Chamber Ensemble, orchestre d'instruments à vent  
 29 juillet, 09h30 à 12h30, foyer Émile-Thibault, collecte de sang  
 29 juillet, 21h30, place du 8 Mai, concert « Chemempa », reggae rock.  
 30 juillet, 21h00, chapelle du Crucifix, Hertfordshire Chamber Ensemble, orchestre d'instruments à vent

**AOÛT**

- 3 août, 21h00, église, Trio Hulot, orgue, violon et violoncelle  
 4 et 5 août, 21h00, ancienne criée, spectacle historique, « Le Croisic m'est conté »  
 6 août, 17h30 à 20h00, place Dinan, « Les vieux métiers de la mer »  
 7 août, 19h00, ancienne criée, soirée « moules frites »  
 8 août, Pelaner, de 10h00 à 18h00, Fête du pain  
 10 août, 21h00, chapelle du Crucifix, Rouzeau-Pleintel et Gilles, violon & alto  
 10 au 22 août, ancienne criée, L'art et ses créateurs au 19<sup>e</sup> Salon des Artisans du Croisic  
 12 août, 21h30, place du 8 Mai, concert « Kalffa »  
 15 août, toute la journée, dans la ville, « Fête de la mer », messe, stands et groupes folkloriques, feu d'artifices  
 17 août, 21h00, église, Ensemble Del Fidelio, quatuor avec flûte  
 20 août, 17h30 à 20h00, place Dinan, « Les vieux métiers de la mer »  
 22 août, 09h00 à 19h00, place Dinan, 15<sup>e</sup> vide grenier de l'Amicale Laïque  
 23 août, place du 8 Mai, cirque de Rome  
 24 août, 21h00, chapelle du Crucifix, Clément Geoffroy, clavecin  
 26 août, 09h30 à 12h30, foyer Émile-Thibault, collecte de sang  
 26 août, 21h30, place du 8 Mai, concert « Les Dégâts d'chez Nous »  
 28 août au 5 septembre, 11h00 à 19h00, ancienne criée, « Voyage... Voyage... », exposition

**SEPTEMBRE**

- 31 août, 21h00, église, Simon Fréart, orgue et trompette  
 2 septembre, 21h00, foyer Émile-Thibault, conférence « Japon insolite ou Japon de l'utopie »  
 3 septembre, 17h30, place Dinan, « Les vieux métiers de la mer »  
 5 septembre, dans la ville « Palettes et pinceaux en folie, les peintres dans la rue »  
 5 septembre, place d'Armes, brocante, collections, antiquités  
 10 septembre 21h00, chapelle du Crucifix, Nolwen Le Méliner, accordéon classique  
 10 septembre, 18h00, hôtel de ville, « Le Croisic et la Bretagne », par Laurent Delpire  
 11 septembre, 09h30, Jumbo Run, parking Saint-Goustan, par le Centre Saint-Jean-de-Dieu  
 18 et 19 septembre, journée du Patrimoine  
 18 et 19 septembre, 10h00 à 18h00, ancienne criée, salon du Livre « Plumes d'équinoxe »

**OCTOBRE**

- 3 octobre, 09h00, marathon de la Côte d'Amour  
 8 octobre, hôtel de ville, conférence « La langue bretonne en pays de Guérande »  
 12 au 19 octobre, cinéma Le Hublot, festival « De la page à l'image »  
 31 et 31 octobre, 11h00 à 19h00, marché des potiers